

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 21 novembre 2022</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 10 novembre 2022 DATE D’AFFICHAGE : 10 novembre 2022</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 14</p>
---	--

L’an deux mil vingt-deux, le lundi 21 novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Catherine FOUCAULT), Maire.

Présents : Monsieur Éric ROULIER, Madame Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Monsieur Yves LINGER, Messieurs Gilles CHASSIER et Nicolas CITEAU, Madame Bernadette BROSSEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Philippe LEGENDRE), Madame Caroline THOBIE, Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Monsieur Thierry GUYON, Madame Catherine FOUCAULT, Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Monique TATTEVIN, Madame Estelle Hervy, Monsieur Philippe LEGENDRE

Pouvoirs : Madame Foucault Catherine a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Monsieur Philippe LEGENDRE a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU.

Monsieur Joël NEVEUX été élu secrétaire de séance.

RAPPORT D’ACTIVITES 2021 DE LA COLLECTE ET D’ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l’environnement mettant l’accent sur la transparence et l’information des usagers et au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 définissant le contenu minimal du rapport annuel, il est proposé, par CAP Atlantique, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d’élimination des déchets de la Communauté d’Agglomération pour l’année 2020 sur la base du guide de mise en œuvre de l’ADEME.

Ce rapport, exposant des indicateurs techniques et financiers, contribue à mieux connaître et faire connaître les conditions techniques, organisationnelles et économiques dans lesquelles le service public de collecte et d’élimination des déchets s’exécute.

Il a été présenté à la commission « Gestion des Services Urbains » de Cap Atlantique le 8 septembre 2022 et au conseil communautaire le 22 septembre 2022.

Pièce jointe : rapport annuel 2021 synthétique sur le prix et la qualité du service public d’élimination des déchets

Le Conseil Municipal prend acte, à l’unanimité, de cette présentation.

Jean-Pierre BERNARD

Maire



Pour le Maire empêché

Pour le Maire,
L’adjoint délégué,
Thierry GUYON